

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 7 mai 2018 à 19 h au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur d'arrondissement;
 Sonia Gaudreault, directrice des sports, loisirs, culture et du développement social;
 Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
 Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
 Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement;
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire recherchiste.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA18 170100

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

RÉSOLUTION CA18 170101

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL



Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Sue Montgomery

Rappelle l'incendie ayant eu cours sur l'avenue Linton et déplore le fait que le propriétaire ait converti illégalement l'édifice en maison de chambres.

Indique avoir participé à la corvée de nettoyage de la Falaise Saint-Jacques et qu'elle participera à une autre corvée dans le Triangle.

Indique que les travaux de modernisation du règlement d'urbanisme ont débuté afin de rendre les informations plus accessibles aux citoyens et en donne le détail.

Annonce la tenue d'un 5 à 7 avec la mairesse et invite les citoyens à suivre sa page Facebook pour les détails.
- Marvin Rotrand

Souligne la présence de groupes communautaires et sportifs.

Mentionne l'octroi d'un contrat de 9,6 M\$, par le conseil municipal, pour des réparations majeures sur l'avenue Van Horne.

Soutien la pétition pour la création d'une commission de consultation sur le racisme systémique et invite les citoyens intéressés à signer la pétition en ligne.

Rappelle la motion adoptée par le conseil d'arrondissement faisant du mois de juin le mois de l'héritage philippin.

En lien avec la contestation légale des limites électorales, indique que le juge n'a pas donné de date d'audition avant les élections.
- Christian Arseneault

Souligne avoir participé à certaines activités, notamment avec les groupes L'envol des femmes, À deux mains et Centre Loyola.

Résume les points discutés lors du dernier café citoyen.

Rappelle le projet de réaménagement d'une portion du parc Loyola.

Rassure les citoyens concernant les travaux dans l'ancien bâtiment de la Gazette et indique que des inspecteurs font le suivi.

Invite les citoyens à signifier leur intérêt pour l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation.

Annonce que le prochain café citoyen aura lieu au Centre Loyola, le 26 mai prochain.
- Magda Popeanu

Souligne les points abordés dans le cadre de son 5 à 7 avec les citoyens.

Rappelle sa préoccupation, à titre de responsable de l'habitation au comité exécutif, en matière de logement et explique les premières mesures adoptées par l'administration.

Indique qu'un nouveau règlement devrait être adopté vers juin 2019 afin d'obliger les promoteurs à inclure des logements sociaux et abordables.



Félicite les groupes Multi-Caf et Dépôt alimentaire NDG, qui ont apporté leur soutien dans l'accueil des réfugiés.

Mentionne les actions prises par l'arrondissement suivant l'incendie sur l'avenue Linton.

- Peter McQueen

Explique l'échéancier des travaux au parc Notre-Dame-de-Grâce pour la période estivale.

Mentionne avoir participé à une corvée de nettoyage à la Falaise Saint-Jacques, ainsi qu'à une marche pour la dalle-parc.

Est allé aux bureaux de CAE et de Bombardier et mentionne que ces entreprises ne sont pas intéressées à créer davantage de stationnement, mais considèrent que le transport public pourrait être amélioré.

- Lionel Perez

Remercie les citoyens pour leurs demandes concernant les mesures d'apaisement de la circulation et indique que la liste de dos d'âne sera bientôt connue.

En lien avec l'aménagement d'une aire d'exercice canin, indique que les suggestions de citoyens ont été intégrées au projet.

Souhaite la création d'un micro-parc dans le district de Darlington.

Souligne le plan de certains arrondissements de réduire la limite de vitesse des artères à 40 km/h.

Souligne le travail de l'opposition pour que soit tenue, en amont du projet-pilote pour la fermeture de la voie Camillien-Houde, une consultation publique.

A demandé à ce que l'unité de crimes haineux et incidents à caractère haineux du SPVM enquête sur un citoyen membre d'un mouvement néo-nazi organisant des activités à Montréal.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

• Maude Nantel	S'enquiert de la possibilité d'aménager une piste cyclable séparée et sécuritaire sur le boulevard De Maisonneuve Ouest.
• Sheri McLeod	À titre de membre du conseil d'administration de l'organisme LogisAction Notre-Dame-de-Grâce, demande le soutien financier de l'arrondissement pour l'année 2018-2019.
• Wibke Scheid	À titre de membre de l'Association des piétons et cyclistes de NDG, invite les citoyens à s'impliquer dans l'association, souligne la dangerosité de l'intersection formée de la rue Sherbrooke et de l'avenue Girouard et s'enquiert des mesures qui seront implantées pour la sécuriser.
• Grace Moore	S'inquiète du déclin de la production de produits de l'érable.
• Lilia Esguerra	À titre membre de l'Association filipino de l'âge d'or de Montréal et banlieues, demande au conseil de nommer le lieu où se trouve le buste de José Rizal, au parc MacKenzie-King, Place José-Rizal, et rappelle l'importance de cet homme pour la communauté philippine.
• Norman Simon	Remercie Mme Montgomery et MM. Rotrand et Perez de leur participation au Rallye pour Israël à Montréal, annonce un événement soulignant le 70 ^e anniversaire d'Israël et souligne une problématique de circulation aux abords de l'autoroute Décarie.



• Tiffany Mirzica	Demande un soutien financier à l'arrondissement pour la tenue d'un événement <i>Femmes, mères, entrepreneu"RES"</i> qui se tiendra le 24 mai prochain à l'Oratoire Saint-Joseph, ainsi qu'une aide afin de le publiciser.
• Gabriel Mainville	Souhaite savoir si Zaki Ghavitian, candidat à la mairie de l'arrondissement aux dernières élections, pourrait être engagé par la Ville.
• Roy Sanguir	À titre de président de la Ligue de basketball des Philippines CDN/NDG, demande le soutien financier de l'arrondissement ainsi que des plages horaires dans les installations pour permettre la tenue de leurs activités.
• Chad Walcott	En lien avec un article décrivant une problématique de logement sur l'avenue Barclay, demande les actions ayant été prises ainsi que le rôle des élus dans ce type de problématique.
• Joseph Lumpriss	Remercie MM. Rotrand et Arseneault et Mme Popeanu de leur soutien à l'événement organisé par l'Organisation journée de la Grenade à Montréal, au parc de la Savane.
• Sonny Moroz	Ne croit pas que le message concernant le compostage et la diminution du nombre de collectes de matières résiduelles ait été compris par les résidents de l'avenue de Kent, le document n'ayant été transmis qu'en français, et soulève une problématique concernant les horaires de collectes.
• Christian Le Couffe	Souhaite que l'arrondissement améliore la signalisation à l'intersection du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de l'avenue Lavoie.
• Ricky Hiess	Demande à ce que l'arrondissement accorde un soutien financier à l'organisme LogisAction NDG.
• Michael Johnson	À titre de membre de l'Association des piétons et cyclistes de NDG, demande les plans, l'échéancier, la vision de l'administration élue quant au réseau express vélo.
• Élise Lapointe	Souhaite que l'arrondissement étudie la possibilité d'accorder une subvention aux utilisateurs de couches lavables.
• Michael Shafter	Suggère des mesures d'apaisement de la circulation ainsi que des mesures pour améliorer la sécurité, notamment des cyclistes, et demande aux élus de commenter.
• Ella Butlig	Demande un soutien financier pour la Ligue de basketball des Philippines CDN/NDG, ainsi que des plages horaires dans un gymnase.
• Jennifer Auchinleck	En lien avec le projet de logement social sur le chemin Bates, demande quelles actions peuvent être prises pour qu'il soit réalisé sans délai.
• Claire Abraham	Rappelle que le Complexe Wilderton n'est pas le type de projet que le groupe souhaite voir dans le quartier puisqu'il ne répond pas aux besoins de la population, et demande si l'arrondissement est prêt à freiner le développement des condos tant que le projet de logements sociaux n'a pas débuté.
• Keeton Clark	Demande un suivi concernant la mise sur pied d'une Commission interculturelle en arrondissement.
• Don MacDonald	Déplore l'absence de consultation concernant l'aménagement du parc Loyola et s'enquiert de la façon dont la Ville s'y prend pour déterminer les besoins des citoyens.

La période de questions et de demandes du public de 90 minutes est maintenant terminée.



RÉSOLUTION CA18 170102

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

De prolonger la période de questions et de demandes du public pour une période de cinq minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

• Denise Belec	En lien avec la demande ActionLogis NDG, indique qu'en avril 2017, l'organisme avait compris qu'une subvention de 20 000 \$ serait octroyée à l'organisme pour 2018-2019, et demande au conseil d'honorer cet engagement.
• Jean-Pierre Charron	Dépose un document décrivant la mauvaise répartition des arrêts d'autobus sur la ligne 165 nord et demande une intervention à cet effet.

La prolongation de la période de questions et de demandes du public de cinq minutes est maintenant terminée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Peter McQueen Demande des précisions sur l'échéancier pour l'aménagement de saillies du viaduc Monkland.
- Magda Popeanu Demande un suivi concernant le marquage de la chaussée.
- Lionel Perez En lien avec la motion pour la création d'un conseil jeunesse en arrondissement adoptée en 2017, demande une mise à jour de ce dossier.

CORRESPONDANCE

Mme Geneviève Reeves dépose :

- une lettre du 18 avril 2018 de M. Joseph Gonzales de l'Association des Philippins de Montréal et Banlieues inc. concernant son appui à nommer une place autour du monument José-Rizal dans le parc Mackenzie-King;
- une lettre du 30 avril 2018 de Mme Lilia Esguerra, présidente de l'Association Filipino de l'âge d'or de Montréal et banlieues (FILGA) pour son appui à la proposition de nommer une place autour du monument José-Rizal dans le parc Mackenzie-King.



RÉSOLUTION CA18 170103

PRISE EN CHARGE - TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX SECONDAIRE DE LA VILLE (CONDUITE D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC)

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Sue Montgomery

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la *Charte de la Ville de Montréal*, que l'arrondissement prenne en charge la fourniture de certains services pour la coordination et la réalisation des travaux sur les réseaux d'eau secondaires de la Ville, soit le branchement de la conduite d'égout sous Jean-Talon au réseau de Victoria-Buchan et le bouclage de la conduite d'aqueduc de Buchan à celle de Victoria.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.01 1183558016

RÉSOLUTION CA18 170104

LOGIS ACTION NDG - AJOUT À LA LISTE DES ORGANISMES RECONNUS (OSBL)

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

De reconnaître l'organisme Logis Action Notre-Dame-de-Grâce dans la classification collaborateur et approuver la modification à la liste des organismes reconnus pour l'année 2017 (annexe 1) conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes sans but lucratif (OSBL) de l'arrondissement de Côte-Des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce pour la période du 8 mai 2018 jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.02 1187772020

RÉSOLUTION CA18 170105

CONTRAT - CONSTRUCTION DGAV INC. - ARÉNA DOUG-HARVEY

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder à Construction DGAV inc. un contrat pour les travaux d'amélioration des blocs sanitaires, des vestiaires et du corridor dans l'aréna Doug-Harvey, au montant de 173 738,72 \$, taxes incluses, et autoriser une dépense à cette fin de 178 337,72 \$ comprenant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant (3 soumissionnaires) – Appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-DAI-027.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1185896002

RÉSOLUTION CA18 170106

CONTRAT - GROUPE DCR - CENTRE LE MANOIR

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'accorder au Groupe DCR (9282-0786 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 225 302,37 \$ taxes incluses, pour le réaménagement de bureaux et travaux connexes au centre Le Manoir, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-DAI-030.

D'autoriser une dépense à cette fin de 236 799,87 \$, comprenant les contingences au montant de 29 387,27 \$, taxes incluses, et les incidences au montant de 11 497,50 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières présentées dans la section « Pièces jointes » du présent dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1185302003

RÉSOLUTION CA18 170107

CONTRAT - CONSTRUCTION TRO-MAP INC. - RÉFECTION MINEURE DE TROTTOIRS ET BORDURES

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'accorder à Construction Tro-MAP inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 692 942,83 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection mineure de trottoirs, de bordures et de travaux d'utilités publiques, là où requis, sur les différentes rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce - RMTUP-2018, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-TP-011.

D'autoriser une dépense à cette fin de 762 942,83 \$ (comprenant les contingences au montant de 62 994,80 \$, taxes incluses, les incidences au montant de 70 000 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires) et dont une partie sera financée à hauteur de 243 077,50 \$ par le surplus libre de l'arrondissement.



D'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, le cas échéant, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1185153007

RÉSOLUTION CA18 170108

CONTRAT - PAVAGE MÉTROPOLITAIN INC. - PCPR-2018

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder à Pavages Métropolitain inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 10 829 150,27 \$, taxes incluses, pour les travaux de planage, de revêtement bitumineux de chaussée, de réfection de trottoirs et de remplacement des entrées de service d'eau en plomb, là où requis, sur les diverses rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce - PCPR-2018 (rues locales), aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-TP-045.

D'autoriser une dépense à cette fin de 11 209 150,27 \$, comprenant les contingences au montant de 984 468,21 \$, taxes incluses, les incidences au montant de 380 000 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, le cas échéant, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1185153004

RÉSOLUTION CA18 170109

CONTRAT - LES ENTREPRISES MICHAUVILLE INC. - RESEP-2-2018

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Lionel Perez



D'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 8 415 000 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacements des entrées de service d'eau en plomb, de réfections de chaussées et de trottoirs, là où requis, sur les diverses rues de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame de-Grâce - RESEP-2-2018 (rues locales), aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-TP-021.

D'autoriser une dépense à cette fin de 8 685 000 \$, comprenant les contingences au montant de 765 000 \$, taxes incluses, les incidences au montant de 270 000 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, le cas échéant, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1185153008

RÉSOLUTION CA18 170110

ENTENTE - LES DÉVELOPPEMENTS ARMSTRONG INC.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Sue Montgomery

D'approuver l'entente avec Les développements Armstrong Inc. relativement à la réalisation des travaux d'infrastructures et aux équipements municipaux nécessaires à la réalisation du projet de développement immobilier sur les lots 2 086 870, 2 651 976, 2 944 773, 2 944 885, 2 944 897, 2 944 973, 5 047 753 et 6 056 341 du Cadastre du Québec.

D'autoriser une dépense au montant de 1 514 048,15 \$, taxes incluses, assumée par l'agglomération de Montréal, le tout conformément aux informations contenues au présent dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1183558009

RÉSOLUTION CA18 170111

RÉSILIATION ET PROJET DE BAIL - ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

De résilier le bail intervenu entre la Ville et *Yuen Kwok Buddhist Temple* en date du 30 avril 2018.



D'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de l'Église presbytérienne Kensington Church, situé au 6225, rue Godfrey, des locaux d'une superficie d'environ 360,93 m², à des fins d'activités communautaires et de loisirs, pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} mai 2018. La dépense totale est de 32 400 \$, non-taxable.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1186025003

RÉSOLUTION CA18 170112

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ET CONVENTIONS - CAMPS DE JOUR – 9 ORGANISMES

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'autoriser la signature de douze conventions de subvention avec neuf organismes pour la réalisation de camp de jour pour la période estivale 2018 et octroyer des contributions financières totalisant une somme de 258 301,93 \$, taxes incluses si applicables.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1187772002

RÉSOLUTION CA18 170113

CONVENTION ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE - PRÉVENTION CDN-NDG

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Magda Popeanu

D'accorder une contribution financière de 70 000 \$ incluant toutes les taxes si applicables à Prévention Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, pour la réalisation des activités du projet « Travail de rue secteur Darlington » dans le cadre du programme de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue et à la violence - Année 2018. Approuver le projet de convention à cet effet. .



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1181247004

RÉSOLUTION CA18 170114

DÉPENSE - 5 ORGANISMES

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser une dépense totalisant 920 \$ à divers organismes pour l'achat de billets pour plusieurs événements.

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Le Grand Pas The Big Step 2410A, Park Row Ouest Montréal (Québec) H4B 2G4 a/s M. Jean-Ricardo André Président	Pour l'achat de deux billets dans le cadre de l'événement de levée de fonds qui a eu lieu le 4 avril 2018, laquelle aidera Le Grand Pas à poursuivre son travail bénévole auprès des sans-abris et des Inuit (Premières Nations).	TOTAL : 100 \$ Christian Arseneault 100 \$
Dépôt alimentaire NDG 146, av. de Marlowe Montréal H4L 3L5 ou 22528, succ. Monkland Montréal H4A 3T4 a/s M. Daniel Rotman Directeur général	Pour autoriser une dépense de 120 \$, soit l'achat de 6 billets pour le spectacle de <i>Burton Street Singers</i> qui sera présenté au Kensington Presbyterian Church le samedi 28 avril 2018.	TOTAL : 120 \$ Sue Montgomery 120 \$
Fondation Léa-Roback 106 – 1600, avenue De Lorimier Montréal (Québec) H2K 3W5 a/s Mme Karine Hébert Administratrice au c.a. de la Fondation Léa-Roback et responsable du comité 25 ^e anniversaire	Pour l'achat d'une publicité concernant la soirée d'inauguration de l'exposition sur Léa Roback qui aura lieu le 3 mai 2018 à l'Atrium de la Bibliothèque publique juive, au 5151, chemin de la Côte-Ste-Catherine.	TOTAL : 350 \$ Sue Montgomery 175 \$ Peter McQueen 175 \$



<p>L'Association Culturelle des Guyanais de Montréal <i>Guyana Cultural Association of Montreal</i> 690, rue Rochelea Longueuil (Québec) J3Y 4S8</p> <p>a/s Mme Barbara Fraser</p>	<p>Pour la l'achat de 2 billets pour <i>Tea Party with a Flair</i> qui aura lieu le 6 mai 2018 au Centre Communautaire Saint-Raymond.</p>	<p>TOTAL : 50 \$</p> <p>Sue Montgomery 50 \$</p>
<p>La Maison Bleue : milieu de vie préventif à l'enfance 3735, avenue Plamondon Montréal (Québec) H3S 1L8</p>	<p>Pour l'achat de billets pour le Gala bénéfice de la Maison Bleue qui aura lieu au Théâtre Rialto le 31 mai 2018.</p>	<p>TOTAL: 300 \$</p> <p>Sue Montgomery 150 \$ Magda Popeanu 150 \$</p>

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.10 1185265009

RÉSOLUTION CA18 170115

CONTRAT - LES ENTREPRISES MICHAUVILLE INC. - RESEP-1-2018

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 12 960 000 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacements des entrées de service d'eau en plomb, de réfections de chaussées et de trottoirs, là où requis, sur les diverses rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce - RESEP-1-2018 (rues locales), aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-TP-012.

D'autoriser une dépense à cette fin de 13 275 000 \$, comprenant les contingences au montant de 1 178 181,82 \$, taxes incluses, les incidences au montant de 315 000 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, le cas échéant, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.11 1185153006



RÉSOLUTION CA18 170116**CONVENTIONS ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - 21 ORGANISMES**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Lionel Perez

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 482 042 \$ à 21 organismes pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, conformément au tableau de résumé des projets qui est joint à l'annexe 1 du sommaire, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018).

D'approuver les 24 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces 21 organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération, pour un montant de 482 042 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.12 1181247003

RÉSOLUTION CA18 170117**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 19 ORGANISMES**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 10 200 \$.

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Paroisse Notre-Dame-de-Grâce 5333, avenue Notre-Dame-de-Grâce Montréal (Québec) H4A 1L1 a/s Mme Maya Antaki Coordinatrice des projets communitaires a/s Mme Carole Gélinas Coordinatrice adjointe – camps d'été	Pour favoriser la participation de plus de 135 enfants âgés de 6 à 16 ans à des activités aux camps de jour, de vacances, etc. offert aux enfants âgés de 6 à 16 ans	TOTAL : 750 \$ Sue Montgomery 250 \$ Peter McQueen 500 \$
Société québécoise d'ensemble-claviers 4397, avenue Coolbrook Montréal (Québec) H4A 3G1 a/s Mme Irina Krasnyanskaya Directrice artistique	Pour soutenir les activités de la 6 ^e édition du festival « Saisons Russes de Montréal 2018 » de la Ville de Montréal.	TOTAL : 600 \$ Marvin Rotrand 100 \$ Peter McQueen 100 \$ Magda Popeanu 300 \$ Christian Arseneault 100 \$



Productions Alma Viva 2370, avenue de Hampton Montréal (Québec) H4A 2K6 a/s Mme Nadia Neiazy	Pour aider à la présentation d'une soirée d'opéra dans le parc Trenholme durant la Semaine des Arts de NDG.	TOTAL : 1 000 \$ Christian Arseneault 1 000 \$
Les Femmes Pionnières des Caraïbes du Canada inc. The Caribbean Pioneer Women of Canada Inc. 6767, chemin de la Côte-Saint-Luc Bureau 308 Montréal, (Québec) H4V 2Z6 a/s Mme Janet Smith	Pour faciliter l'organisation des activités culturelles, récréationnelles et sociales de cet organisme.	TOTAL : 500 \$ Sue Montgomery 100 \$ Marvin Rotrand 200 \$ Magda Popeanu 200 \$
Fondation Mon Nouveau Bercail 1012, chemin Saint-Clare Mont-Royal (Québec) H3R 2N1 a/s M. Garbens Jean Coordonnateur	Pour assurer la réussite de la 1 ^{ère} édition de l'événement « La Diversité est politiquement correcte » qui aura lieu le 9 juin 2018. Cet organisme accompagne les nouveaux arrivants dans leur processus d'installation et d'intégration dans notre arrondissement.	TOTAL : 600 \$ Sue Montgomery 200 \$ Marvin Rotrand 100 \$ Magda Popeanu 300 \$
Ensemble vocal Carpe Diem 8833, rue Lajeunesse Montréal (Québec) H2M 1R8 a/s Mme Magdalena Filitis	Pour encourager les activités de cet ensemble vocal.	TOTAL : 200 \$ Magda Popeanu 200 \$
Mètèque Atelier Galerie d'Art s.e.n.c. 5442, chemin de la Côte-Saint-Luc Montréal (Québec) H3X 1C5 a/s Mme Carolina Echeverria Directrice artistique	Pour aider à la réalisation de divers projets permettant de sortir les nouveaux arrivants de leur isolation et de prendre part à des projets artistiques.	TOTAL : 700 \$ Sue Montgomery 200 \$ Peter McQueen 200 \$ Magda Popeanu 200 \$ Christian Arseneault 100 \$
Coopérative de solidarité en environnement la Maison verte 5785, rue Sherbrooke ouest Montréal (Québec) H4A 1X2 a/s M. James Hugues a/s M. John McKay	Pour soutenir l'organisation des activités de l'événement « Hors les murs NDG NDG / <i>Off the Wall</i> » qui sera présenté le 24 août 2018 au parc Notre-Dame-de-Grâce.	TOTAL : 500 \$ Sue Montgomery 100 \$ Peter McQueen 300 \$ Christian Arseneault 100 \$
L'Envol des femmes / Women on the Rise 6870, rue de Terrebonne Montréal (Québec) H4B 1C5 a/s M. Nusrat Shimul Vice-président	Pour participer au succès du Déjeuner-Pancake annuel organisé par cet organisme qui vient en aide aux femmes et enfants en difficulté.	TOTAL : 500 \$ Sue Montgomery 300 \$ Christian Arseneault 200 \$
YMCA Notre-Dame-de-Grâce 4335, avenue de Hampton Montréal (Québec) H4A 2L3 a/s Mme Galia Benatuil Coordonnatrice programmes Jeunesse	Pour le maintien de son programme de service à la communauté livré par des d'adolescents dans le but d'une intégration socio-économique.	TOTAL : 450 \$ Sue Montgomery 150 \$ Peter McQueen 300 \$



Association des locataires de l'Habitation Goyer 2929, rue Goyer, bureau 99 Montréal (Québec) H3S 2V5 a/s Mme Sharon Drisdelle Présidente	Afin d'aider à la poursuite des activités offertes aux personnes âgées résidant à l'Habitation Goyer.	TOTAL : 100 \$ Sue Montgomery 100 \$
Association Bangladesh Greater Noakhali 6420, avenue Victoria, bureau 216 Montréal (Québec) H3W 2S7 a/s M. Hossain Belait Président	Afin d'aider à la réussite de ses activités socio-communautaires et humanitaires organisées par cette association.	TOTAL : 300 \$ Marvin Rotrand 200 \$ Sue Montgomery 100 \$
Société Bangladesh de Montréal inc. Bangladesh Society of Montreal inc. 4600, avenue Isabella, bureau 606 Montréal (Québec) H4V 2P1 a/s M. Toufiq Ezaz Président	Pour apporter notre soutien à la planification et à l'organisation des activités socio-culturelles de cet organisme.	TOTAL : 300 \$ Marvin Rotrand 150 \$ Lionel Perez 150 \$
Ligue de basketball des Philippines CDN-NDG 6546, avenue McLynn Montréal (Québec) H3X 2R6 a/s M. Royland Sanguir Président	Afin de permettre à plus de 400 joueurs de notre arrondissement répartis en 46 équipes de jouer au basketball.	TOTAL : 1 250 \$ Marvin Rotrand 750 \$ Lionel Perez 500 \$
Centre d'Orientation des Nouveaux Arrivants et immigrants de Montréal (CONAM) 6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 693-4 Montréal (Québec) H3S 2T6 a/s M. Alfred Mandaka Directeur général	Pour soutenir ce centre qui offre de l'encadrement afin de faciliter l'intégration des immigrants africains dans notre arrondissement en collaboration avec les instances gouvernementales.	TOTAL : 200 \$ Sue Montgomery 200 \$
Association des locataires de l'Habitation Mayfair inc. 6900, chemin de la Côte-Saint-Luc Bureau 508 Montréal (Québec) H4V 2Y9 a/s Mme Rita Del Grande	Afin d'aider à la réussite du programme d'activités des résidents, majoritairement des aîné-e-s.	TOTAL : 250 \$ Sue Montgomery 250 \$
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce 2180, avenue Belgrave Montréal (Québec) H4A 2L8 a/s Mme Geneviève Polese Coordinatrice de projets	Pour aider à la poursuite du développement du programme visant la réussite éducative et sociale des enfants et le bien-être des familles.	TOTAL : 500 \$ Sue Montgomery 250 \$ Peter McQueen 250 \$



<p>La Promenade des arts NDG <i>NDG Arts Walk</i> 2319, avenue de Hampton Bureau 1 Montréal (Québec) H4A 2K5</p> <p>a/s M. MacLeod G. Scott</p> <p>CHÈQUE AU FIDUCIAIRE: CONCORDIA UNIVERSITY 1455, boul. De Maisonneuve Ouest Bureau BA 268 Montréal (Québec) H3G 1M8</p> <p>a/s Mme Janis Timm-Bottos</p>	<p>Pour soutenir les activités organisées par la Promenade des arts NDG dans le cadre de la Semaine des arts de NDG le 25 août 2018 dont le fiduciaire est le Dépôt alimentaire NDG.</p>	<p>TOTAL : 500 \$</p> <p>Sue Montgomery 125 \$ Peter McQueen 250 \$ Christian Arseneault 125 \$</p>
<p>Association des locataires de l'Habitation Monkland 5959, avenue de Monkland Bureau 206 Montréal (Québec) H4A 3R9</p> <p>a/s Mme Dora Tyson Présidente</p>	<p>Pour aider à l'organisation des célébrations pour la Saint-Jean-Baptiste et de la Fête du Canada.</p>	<p>TOTAL : 1 000 \$</p> <p>Sue Montgomery 250 \$ Peter McQueen 750 \$</p>

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.13 1185265008

RÉSOLUTION CA18 170118

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - 2 ORGANISMES

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Marvin Rotrand

D'autoriser le versement de contributions financières totalisant 7 500 \$ (incluant toutes les taxes si applicables), réparties comme suit : 7 500 \$ à l'Association des Philippins de Montréal et banlieues (F.A.M.A.S.) pour la réalisation de l'événement « Pista Sa Nayon » (Fête des villages) et 7 500 \$ au Conseil des associations canadiennes philippines du Québec pour la réalisation de l'événement « Journée de l'indépendance » pour la saison estivale 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.14 1187772016

RÉSOLUTION CA18 170119

CESSION À TITRE GRATUIT - DOCUMENTS RETIRÉS DES BIBLIOTHÈQUES

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

De céder aux organismes « Les Amis de la Bibliothèque de Montréal et Les Partenaires de Benny » un lot de 22 000 documents retirés (élagués) des collections des 4 bibliothèques de l'arrondissement de Côtes-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1187772018

RÉSOLUTION CA18 170120

SURPLUS DE GESTION - EXERCICE FINANCIER 2017

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter les surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2017, d'une somme de 3 017 100 \$, et affecter un montant de 1 700 000 \$ à la réalisation de divers projets et un montant de 1 317 000 \$ au surplus libre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1186954002

RÉSOLUTION CA18 170121

ORDONNANCE - RUE BUCHAN

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Sue Montgomery

D'édicter l'ordonnance numéro OCA18 17018 pour permettre l'installation de bornes de protection flexibles sur la rue Buchan face au lot 2 648 742 et pour interdire la circulation automobile sur la rue Buchan entre l'avenue Victoria et le lot 2 648 742, à l'exception des véhicules autorisés, conformément aux plans de signalisation fournis en annexe.



De conserver toute autre réglementation en vigueur.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1183558012

RÉSOLUTION CA18 170122

ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - MAI, JUIN ET JUILLET 2018

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 7 mai 2018 » joint au sommaire décisionnel, et édicter les ordonnances numéros OCA18 17019, OCA18 17020 et OCA18 17021 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1187772015

RÉSOLUTION CA18 170123

AVIS DE MOTION

ATTENDU QU'en raison de la construction d'un ensemble immobilier sur l'ancien site de l'usine Armstrong, au 6911, boulevard Décarie, Les Développements Armstrong inc. doivent, dans le cadre de l'approbation du morcellement de la propriété, céder maintenant à la Ville, les lots dédiés aux futures rues et au parc, alors qu'ils ont besoin de ces espaces afin de manoeuvrer adéquatement sur le site pour réaliser les constructions prévues;

ATTENDU QUE la Ville n'entend pas aménager et rendre les espaces dédiés au domaine public accessibles à l'ensemble des citoyens avant que les travaux de construction du Projet Westbury ne soient substantiellement avancés, accepte que Les Développements Armstrong inc. occupent le domaine public aux termes et conditions prévus au présent règlement.



Mme Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté le règlement sur l'occupation du domaine public pour la réalisation du projet Westbury concernant les lots 6 049 214 et 6 049 219 du cadastre du Québec, et dont la présentation du projet de règlement est faite à même le sommaire décisionnel.

40.03 1183558015

RÉSOLUTION CA18 170124

AVIS DE MOTION

Mme Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276); le *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02 17009); le *Règlement sur les clôtures et les haies à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (c. C-5); le *Règlement sur les opérations cadastrales à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (c. O-1); le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (RCA07 17121); et le *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097); afin de remplacer l'annexe A du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) et d'y intégrer des grilles des usages et des spécifications.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RCA18 17297

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Lionel Perez

D'adopter, tel que soumis, le projet de règlement RCA18 17297 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276); le *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02 17009); le *Règlement sur les clôtures et les haies à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (c. C-5); le *Règlement sur les opérations cadastrales à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (c. O-1); le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (RCA07 17121); et le *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097); afin de remplacer l'annexe A du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) et d'y intégrer des grilles des usages et des spécifications;

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1183558010



RÉSOLUTION CA18 170125

**DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ DIVISE
- 2263-2265, AVENUE BELGRAVE**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 2263-2265 avenue Belgrave, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1183558003

RÉSOLUTION CA18 170126

**DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ
DIVISE - 4458-4460, AVENUE GIROUARD**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 4458–4460, avenue Girouard, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1183558014

RÉSOLUTION CA18 170127

PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-104

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017), le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-104 visant l'agrandissement du bâtiment principal situé au 4818, chemin de la Côte-des-Neiges.

De mandater le secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.



SECTION I
TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique à la propriété sise au 4818, chemin de la Côte-des-Neiges, tel qu'illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » joint en annexe A à la présente résolution.

SECTION II
AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, la modification et l'occupation du bâtiment sis au 4818, chemin de la Côte-des-Neiges, est autorisée aux conditions prévues à la présente résolution.

3. Aux fins de l'article 2, il est permis de déroger au paragraphe 1 de l'article 626 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276), en permettant une superficie maximale de plancher de 600 m².

SECTION III
CONDITIONS ET CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE ET DE DESIGN

4. La demande de permis de transformation du bâtiment doit être approuvée conformément au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276) en tenant compte des critères énoncés aux articles 118.1,3°, 122.3 et 668.

5. Les détails de l'éclairage devront démontrer que la dispersion lumineuse vers le ciel est minimisée.

6. Une lettre de garantie bancaire au montant de 14 800 \$ sera exigée avant l'émission du permis, afin d'assurer le respect, lors des travaux, des mesures nécessitant une protection maximale des 5 arbres cités dans l'« inventaire phytosanitaire et protection d'arbres » daté du 18 février 2018, joint en Annexe B à la présente résolution.

SECTION IV
DÉLAI DE RÉALISATION

7. La demande de permis de transformation doit être déposée dans les 60 mois suivant l'adoption de la présente résolution.

8. En cas de non-respect de l'article 7, l'autorisation prévue à la présente résolution est nulle et sans effet.

9. Les travaux d'aménagement paysager doivent être terminés dans les 12 mois suivant la fin des travaux de transformation du bâtiment.

ANNEXE A
Plan intitulé « Territoire d'application »



ANNEXE B

Document intitulé « inventaire phytosanitaire et protection d'arbres ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1183558017

RÉSOLUTION CA18 170128

**ORDONNANCE - AMÉNAGEMENT D'UNE RUE PIÉTONNE ET PLACE
PUBLIQUE - PLACETTE CDN**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

D'autoriser l'aménagement de la Placette CDN.

D'édicter, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro OCA18 17022 jointe à la présente permettant la fermeture de la bretelle du chemin de la Côte-des-Neiges direction sud entre le chemin Queen-Mary et la rue du Frère-André, telle que montrée sur le plan en pièce jointe, du 9 juillet au 7 septembre 2018 et autoriser l'occupation du domaine public pour permettre l'installation des cafés terrasses du 22 mai au 31 octobre 2018.

D'édicter, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro OCA18 17023 jointe à la présente permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées, conformément aux exigences de l'ordonnance du 22 mai au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1185284003

RÉSOLUTION CA18 170129

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - MARS 2018

Mme Sue Montgomery dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018.

60.01 1184535006



RÉSOLUTION CA18 170130**DÉPÔT - 3 PROCÈS-VERBAUX DE CORRECTION**

Mme Geneviève Reeves dépose trois procès-verbaux de correction signés en date du 20 avril 2018, et auxquels sont joints copie des Feuillet annexés aux règlements suivants :

- Feuillet H-2 de l'Annexe 1 du Règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*, afin de redéfinir les paramètres de la zone 0234 et d'ajouter trois zones à même la zone 0201, d'attribuer pour certaines ou toutes ces zones des normes de hauteur en étages et en mètres, des catégories d'usages, des taux d'implantation minimaux et maximaux et de densités minimales et maximales, ainsi que d'exiger le dépôt d'un PIIA pour un bâtiment dans la zone 0201, dans un secteur nord-est du quartier Côte-des-Neiges – secteur chemins Bates et de Bedford (RCA05 17076);
- Feuillet Z-2, H-2, MI-2, TID-2, TID-3 et TID-4 de l'Annexe A du Règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276)* afin de modifier certaines dispositions relatives à la hauteur, à la densité, au taux d'implantation et au calcul de la superficie d'un bâtiment et modifiant divers plans (RCA05 17082);
- Feuillet H-4 de l'Annexe 2 et Feuillet Z-4 de l'Annexe 1 du *Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*, le *Règlement d'urbanisme d'une partie de l'arrondissement Mont-Royal (01-281)*, le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (RCA07 17121)*, le *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017)*, le *Règlement sur les opérations cadastrales (R.R.V.M., c. O-1)* et le *Règlement sur les usages conditionnels (RCA06 17097)*, notamment à des fins de concordance au *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)* (RCA16 17267).

60.02 1183571007

RÉSOLUTION CA18 170131**DÉPÔT - ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES REVENUS POUR 2018**

Mme Sue Montgomery dépose l'évolution des dépenses et des revenus projetés pour l'année 2018 en date du 31 mars 2018, pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et de l'état des revenus et des dépenses réels au 31 mars 2018 comparé avec le 31 mars 2017

61.01 1186954001



L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 21 h 45.

Sue Montgomery
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA18 170100 à CA18 170131 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

